Pollution de l'air, émissions de $C0_2$ et gaz à effet de serre: mécanisme de surveillance (modif. décision 93/389/CEE)

1996/0192(SYN) - 17/09/1997

Le rapporteur suppléant, M.d'Aboville (UPE,F), a déclaré qu'il fallait informer davantage l'opinion publique sur l'effet de serre. Et il a rappelé qu'en décembre 1995 le groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat, un comité de plus de 2000 scientifiques éminents,a exprimé ses préoccupations en ce qui concerne les émissions de gaz et les conséquences sur l'effet de serre. De toute manière, si rien n'est fait, les scientifiques prévoient qu'on aura une augmentation de 2 dégrée de la température à la surface de la terre en l'an 2000 par rapport à celle de 1990;ce qui -d'après le rapporteur- provoquera une élévation du niveau de la mer,la désertification et des conséquences dommageables sur les écosystèmes, aussi bien que sur l'économie et sur la vie sociale des individus. Le Commissaire Bjerregaard a déclaré pouvoir accepter tous les amendements, sauf les n.5,7 et 13. En effet, l'amendement 5 impose une charge supplémentaire aux Etats membres sans apporter d'avantages.